



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Monuments historiques : Paris

Question écrite n° 518

Texte de la question

M Gilbert Gantier attire l'attention du M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire de la culture et de la communication sur l'état actuel de l'esplanade du Trocadéro. Ce haut lieu du tourisme de notre capitale a en effet atteint, depuis quelques années, un état de dégradation déplorable, dalles cassées, marches descellées, fontaines sèches remplies de débris, murs et revêtements défigurés par des centaines de graffiti de toutes tailles et de toutes couleurs. A ces problèmes d'esthétique s'ajoutent de plus des problèmes de sécurité. Il lui demande donc de ce qu'il compte entreprendre afin de rendre à ce site le prestige qu'il doit conserver.

Texte de la réponse

Reponse. - L'entretien du parvis des Droits de l'homme au Palais de Chaillot est un problème difficile, car il est certainement un des endroits les plus fréquentés de Paris. Le ministère de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire, conscient du problème, a veillé à ce que les crédits d'entretien soient augmentés régulièrement : ils ont été doublés depuis 1982. Mais l'augmentation du nombre des visiteurs est telle que ces efforts ne sont rapidement plus apparents. Les graffitis sont normalement effacés tous les quinze jours et le nettoyage assure dans les mêmes conditions que la voirie locale. En ce qui concerne les fontaines, le nettoyage en est fait régulièrement. Elles n'ont fonctionné que pendant une courte période après la construction du Palais. Leur remise en état tant en équipement qu'en fonctionnement serait d'un coût très élevé. Elle n'a pas pu jusqu'à ce jour être prise en charge. Les dalles et escaliers cassés sont détériorés en grande partie par les patineurs qui montent du jardin situé au pied du monument, et qui appartient à la ville de Paris. Le service entretien s'efforce de remplacer sans délai ce qui est détérioré. Le passage des patineurs a été interdit, mais l'application de cette décision s'avère difficile, compte tenu du caractère très ouvert du lieu. Cela pose le problème de la sécurité du parvis, laquelle est intimement liée à celle des jardins. À la demande de la conservation du Palais, des rondes régulières sont faites par la police nationale. Outre l'augmentation des crédits d'entretien, le ministère de la culture et de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire, poursuit un effort important de remise en état du Palais depuis plusieurs années : les statues du parvis ont été rescellées et un programme de rénovation des jardinières est en cours (1 MF en 1988, 1 MF en 1989). Par ailleurs, des sommes très importantes sont engagées pour la refonte des verrières de façades (13 MF sur trois ans) et de l'électricité (7 MF pour trois ans). Néanmoins, au-delà de ces mises en état, les problèmes que soulève le parvis appellent un examen global. Une étude concernant la lutte contre les graffitis, la limitation de la circulation des patineurs, la remise en état des fontaines, la confortation et l'insonorisation des plafonds des salles du théâtre, ainsi que l'installation éventuelle d'un relais pour la police, a été commandée dès cette année. Ses propositions seront progressivement appliquées en fonction des possibilités.

Données clés

Auteur : [M. Gantier Gilbert](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 518

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juillet 1988, page 2161